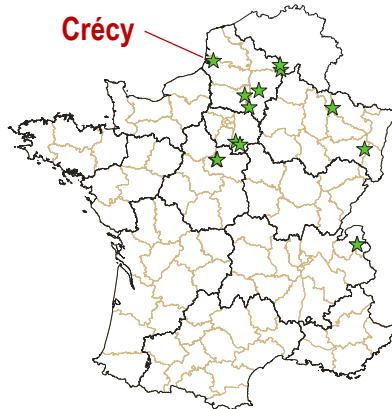


PICO Crécy (80)

LOCALISATION



Commune: Crécy-en-Ponthieu

STATION

Topographie

- Altitude : 80m
- Pente : 0%

Climat

T°C moy: 11°C / Précipitations : 928 mm/an

Végétation

Fougère, ronce

Peuplement forestier antérieur

Pessière, dernière coupe en 2021

Essence suivie

Douglas

Ongulés sauvages présents

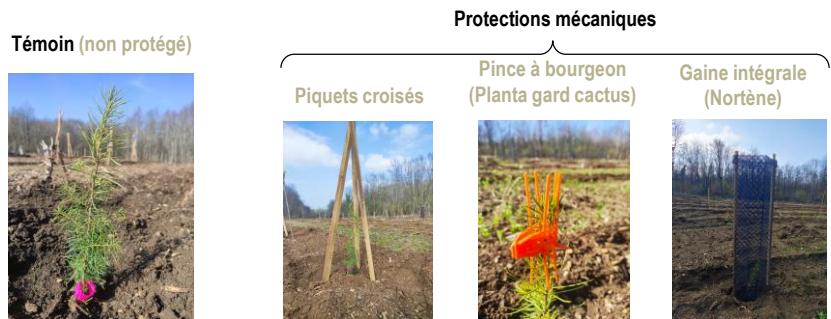
Chevreuil, sanglier

Caractéristiques du dispositif

Le réseau PICO « Protections individuelles des plants contre les Ongulés » est un réseau expérimental national dont l'objectif est de **comparer la protection conférée aux plants forestiers par différents types de protection individuelle contre les dégâts occasionnés par les cerfs et chevreuils.**

Méthodes de protection individuelle testées

10 modalités sont testées sur ce site. Les protections individuelles sont appliquées dès la plantation. Les protections répulsives sont renouvelées chaque printemps (sauf « Trico 2 applications », appliquée au printemps et à l'automne).



Plantation

La parcelle a bénéficié d'une préparation mécanisée du sol. La plantation en plein des douglas en godet a été réalisée en février 2024, avec une densité de 1000 plants / ha.



Suivi de l'expérimentation : Pôle Fontainebleau - Compiègne

Office National des Forêt - Pôle

Recherche, développement et innovation

3 rue du petit château – 60 200 Compiègne

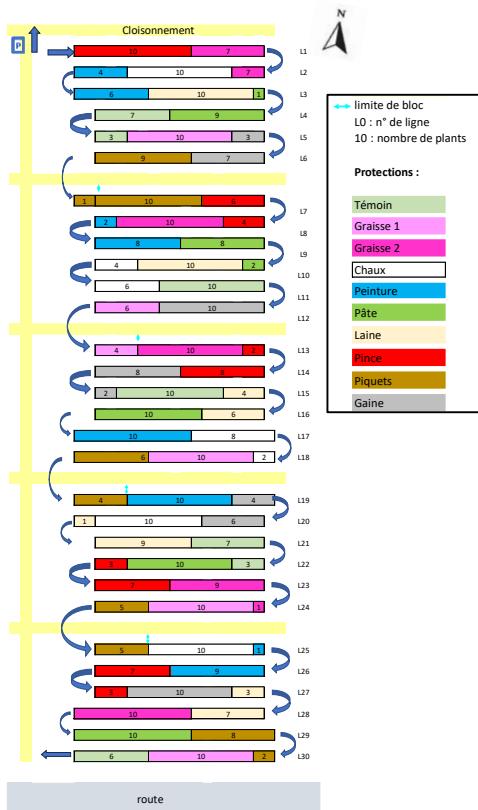
DISPOSITIF

Dimension

Zone expérimentale de 0,4 ha

Schéma expérimental

Le schéma expérimental est constitué de 500 plants répartis en 10 modalités qui sont répétées au sein de 5 blocs. Chaque bloc comporte 10 unités expérimentales (UE) de 10 plants en ligne, avec 1 UE par modalité. La répartition spatiale des UE au sein de chaque bloc est aléatoire.



Mesures

- Hauteur des plants
- Etat sanitaire
- Etat des protections
- Consommation par les ongulés (notation séparée pousses terminale et latérales)
- Suivi photo de la fréquentation par les ongulés

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Suivi de l'expérimentation : Pôle Fontainebleau - Compiègne

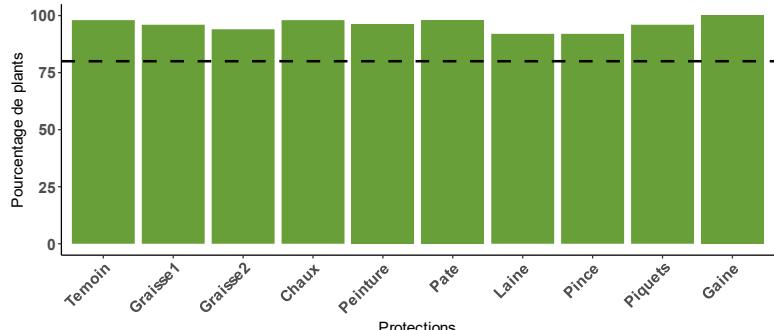
Office National des Forêt - Pôle

Recherche, développement et innovation

3 rue du petit château – 60 200 Compiègne

Résultats des mesures du printemps 2025

Taux de survie des plants



Le taux global de survie des plants à 1 ans est de **96%**. Ce qui est largement supérieur au seuil de 80% en dessous duquel un regarni est à prévoir.

Hauteur des plants

La hauteur moyenne des plants vivants toutes modalités confondues est de **21 cm à la plantation** et de **53 cm à 1 an**.

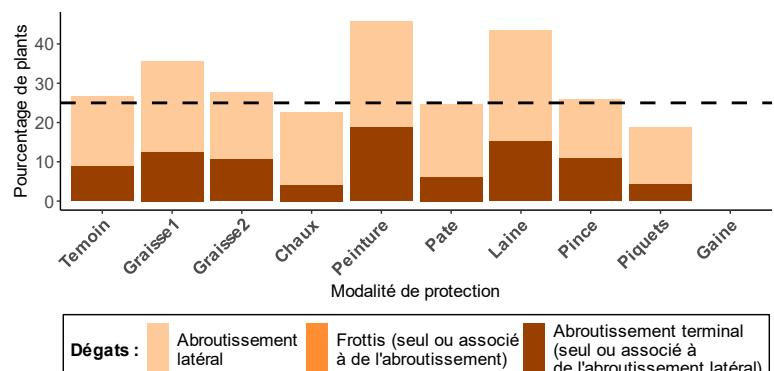
Dégâts d'ongulés sur les plants vivants

Abrouissement terminal : consommation des bourgeons sur la cime du plant.

Abrouissement latéral : consommation des bourgeons latéraux (autres que ceux de la cime).

Seuil de 25% de dégâts : seuil de dégâts à dire d'expert au-delà duquel la plantation est considérée comme compromise par les dégâts de cervidés¹ (ici, seuls l'**abrouissement terminal** et le **frottis** sont concernés par ce seuil).

¹2016, BROSSIER et PALLU, *Le guide pratique de l'équilibre Forêt - Gibier*



Au printemps 2025, Le taux d'abrouissement terminal du témoin non protégé est de **9%**, et bien en dessous du seuil de 25% pour les autres modalités.

Seule la modalité **gaine** ne présente aucun dégât.